

DECRET N° 2007- 507 DU 02 NOVEMBRE 2007

Portant nomination des Conseillers Techniques
du Ministre de l'Enseignement Primaire, de
l'Alphabétisation et des Langues Nationales.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n°90-032 du 11 décembre 1990 portant constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la Proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu** le décret n°2007-300 du 17 juin 2007, portant composition du Gouvernement et le décret n°2007-368 du 03 août 2007 qui l'a modifié ;
- Vu** le décret n° 2007-443 du 02 octobre 2006 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Enseignement Primaire, de l'Alphabétisation et des Langues Nationales ;
- Sur** proposition du Ministre de l'Enseignement Primaire, de l'Alphabétisation et des Langues Nationales ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 19 octobre 2007 ;

DECRETE :

Article 1^{er} : Les personnes dont les noms suivent sont nommées Conseillers Techniques du Ministre de l'Enseignement Primaire, de l'Alphabétisation et des Langues Nationales.

Il s'agit de :

- Conseiller Technique à la Médiation
et au Dialogue Social : Monsieur Nestor Béikon EZIN
- Conseiller Technique Juridique : Monsieur Moussibaou FASSASSI

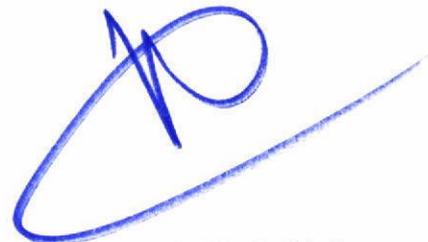
- Conseiller Technique à l'Alphabétisation et
à la Promotion des Langues Nationales : Monsieur Basile O. DEGNONVI

- Conseiller Technique à l'Enseignement
Maternel et Primaire : Monsieur Jacob Dossa DAGAN

Article 2 : Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures
contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des
intéressés et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 02 novembre 2007

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



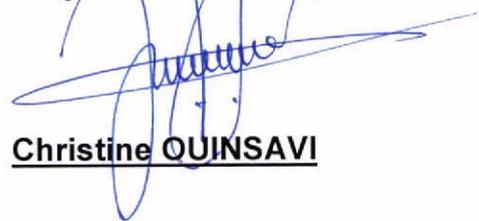
Dr Boni Y A Y I

Le Ministre des Finances,



Soulé Mana LAWANI

Le Ministre de l'Enseignement
Primaire, de l'Alphabétisation et
des Langues Nationales,



Christine QUINSAVI

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CC 2 CS 2 HAAC 2 CES 2 MEPALN 4 MF 4 AUTRES
MINISTERES 24 SGG 4 DGBM-DCF- DGTCP- DGID- DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-
DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-ENAM-FADESP 3 UNIPAR-FDSP 2 INTERESSES
3 JO1.